



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation actuelle de l'AFPA

Question écrite n° 44560

Texte de la question

M. Damien Abad attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la situation actuelle de l'AFPA (Agence pour la formation professionnelle des adultes). Cet organisme français de formation professionnelle intervient localement au travers de différentes formations, élève le niveau de qualification des actifs, forme à l'emploi, œuvre en faveur de l'insertion professionnelle et accompagne les transitions professionnelles. Pour autant, les salariés constatent la dégradation de leurs conditions de travail à tous les niveaux, conséquence notamment du plan de sauvegarde de l'emploi qui a conduit en 2019 à plus de 1 200 suppressions de postes au niveau national à l'AFPA). Aujourd'hui, les salariés s'interrogent sur l'absence totale de visibilité (le COP - contrat d'objectif et performance - portant des critères non-adaptés aux missions de l'AFPA) quant à l'avenir d'une structure qui agit quotidiennement pour mettre en œuvre des formations prêtes à l'emploi au bénéfice des publics en reconversion et insertion professionnelle. En outre, son utilité sociale est connue et reconnue par nombre des concitoyens. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour préserver les missions de l'AFPA.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44560

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mars 2022](#), page 1294

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)